PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six le deux juillet à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS :
Michel DAGNIAUX, Roger POTIN-VESPERAS, Françoise DUBREUCQ, Didier HAMART, Philippe PERRIER, Anne GIRARD, Stéphane SIMON, Eric PROFFIT, Valérie KEH, Clémence RONDEAU, Laurie FAULIAU, Clément DESESPRINGALLE, Thomas MANSEY.

ABSENTS : Marie-Laure PICARD, Nathalie BOUSSICAUD.

POUVOIRS : Marie-Laure PICARD (pouvoir à Laurie FAULIAU).

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers absents : 02
Nombre de pouvoirs : 01

Monsieur DAGNIAUX ouvre la séance à 20h30 et fait lecture des procurations et de l'ordre du jour.

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2026,
2. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et proposition d'une liste de 24 personnes,
3. Nomination d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales
4. Modification des délégués au PNR,
5. Questions diverses.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à désigner leur secrétaire de séance.
Mme Laurie FAULIAU est désignée secrétaire de séance.

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 29 AVRIL 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 29 avril 2026.

2. RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) ET PROPOSITION D'UNE LISTE DE 24 NOMS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, à la demande de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) une liste de 24 personnes appelées à siéger à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).
Cette commission sera composée du Maire, Président de la Commission et de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants qui seront désignés par la DDFIP depuis cette liste de 24 noms.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	DECOSTER	Laurent	24/02/1961	19 La Normandie	TF
2	M.	DUROSOY	Frédéric	26/03/1963	27 rue Aristide Briand	CFE
3	M.	MACIEJEWSKI	Pierre	11/01/1954	27 rue de Verneuil	TF
4	MME	VAN HOLLEBEKE	Annie	22/01/1960	Sente de la Tonnelière	TF
5	M.	LESBROUSSART	Vincent	15/07/1950	30 Allée du Parc	TF
6	M.	KREMP	Eric	15/05/1974	20 Allée du Parc	CFE
7	M.	POTIN VESPERAS	Roger	30/05/1946	08 Allée du Muguet	TF
8	MME	REQUILLART	Anne	08/10/1958	7 rue Aristide Briand	TF
9	M.	PROFFIT	Eric	19/10/1974	22 La Normandie	TF
10	MME	GIRARD	Anne	29/09/1954	7 rue Pasteur	TF
11	MME	AUSSIBAL	Virginie	06/08/1977	2 Allée du Parc	CFE

12	M.	BARTEK	Pascal	09/07/1967	19 rue Pasteur	TF
13	MME	PAULMIER	Sylvie	23/04/1961	10 rue de Saint Maximin	TF
14	MME	SAINT OMER	Marie Claire	02/07/1959	2 ruelle du Puits Saint Martin	TF
15	MME	MONTIGNY	Olivia	29/06/1980	57 rue Louis Wallon	TF
16	MME	POURRIER	Clémence	13/06/1991	9 Allée du Parc	TF
17	MME	BARBU	Sylvie	15/06/1959	21bis rue du Buhat	TF
18	MME	SUARD	Christine	02/05/1965	29 rue de Saint Maximin	TF
19	M.	GOISQUE	Alexandre	16/06/1977	27 La Normandie	TF
20	M.	EUDES	Patrice	08/08/1985	5 Square de la Butte Ronde	TF
21	M.	RICHARD	Francis	08/02/1955	27 rue du Buhat	TF
22	MME	PAGANO	Rose	15/07/1963	7 La Normandie	TF
23	MME	MOBIAN	Valérie	16/01/1969	14 rue de Saint Maximin	TF
24	M.	LEROY	Hugues	08/03/1960	14 Allée du Parc	TF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette liste.

3. NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Dans chaque commune, une commission de contrôle des listes électorales est instituée, en application de la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales.

Pour rappel, la commission de contrôle est chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le maire à leur encontre et plus généralement, de contrôler la régularité des listes électorales.

Les commissions se réunissent obligatoirement entre le 24e et le 21e jour avant chaque scrutin ou, en l'absence de scrutin, au moins une fois par an. Leur secrétariat est assuré par les services municipaux de la commune.

Les membres des commissions de contrôle sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Les élections municipales organisées cette année entraînent un renouvellement général des conseils municipaux. Par conséquent, les membres des commissions doivent être à nouveau désignés et nommés par arrêté préfectoral.

La Commune désigne Monsieur Thomas MANSEY comme conseiller municipal qui fera partie de cette commission.

4. MODIFICATION DES DELEGUES AU PNR

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 31/03/2026 avait désigné deux représentants au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Madame Anne GIRARD a été nommée suppléante mais elle ne peut pas assurer les fonctions étant déjà bénévole auprès du PNR.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE pour représenter la Commune d'Apremont au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France :

• Monsieur Thomas MANSEY, délégué suppléant.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Madame Anne GIRARD suggère de peindre des cercles blancs "30" aux entrées du village et à des points stratégiques dans le village pour rappeler à tous la limitation de vitesse (comme à Vineuil St Firmin). Cela ne coûte pas cher et c'est un bon rappel.

- Monsieur Clément DESESPRINGALLE rapporte qu'il a eu plusieurs échos de riverains (allée du Parc et centre du village notamment) concernant les nuisances sonores des soirées privées du Polo (orangerie et ferme) dont la fréquence semble augmenter sans limite du volume sonore jusqu'à des heures tardives. Comment y remédier ?

L'ordre du jour étant épuise, la séance est levée à 22h30

Le Maire,
Michel DAGNIAUX

Le Secrétaire
Laurie FAULIAU